

**Les services de la trésorerie ont cependant un doute** : il semblerait qu'il s'agisse de fausses factures.

Aah bon?

...que le restaurant en question appartient à **la propre fille** de ce sénateur...

Aaah bon ? ...

...lequel sénateur y détient aussi des parts du capital .

Aaaah bon ?

Allégations évidemment réfutées par le sénateur qui s'indigne de ces soupçons et déclare vouloir porter plainte pour diffamation.

Il produit à l'appui de ses protestations d'innocence un communiqué de soutien de la Présidence du Sénat (sur papier à en-tête, avec signatures, tampons, etc ..).

**Problème** : après une rapide enquête, ce document se révèle être ***un faux*** !

Récapitulons : népotisme, fausses factures, faux en écritures publiques, tentative de détournement de fonds publics : la totale quoi !

C'est une histoire qui s'est passée dans une république bananière d'Amérique centrale ou du Sud ?

Et bien non, camarades ! **Ca s'est passé en France en 2011**

**Le sénateur en question s'appelle Jean-Marc Pastor (PS)**

et, tenez-vous bien : il est l'un des trois «**questeurs**» du Sénat, c'est-à-dire chargé de gérer et de contrôler les 350 millions annuels que nous coûtent cette « noble » institution, lesquels ont essayé (je parle toujours des 3 questeurs) de s'attribuer dans la plus ou moins grande discrétion 3.500 euros de "prime" fin juin 2011.